

Avinthod

Info 2024

N°16



Installation du Conseil
Municipal des Jeunes



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,
Avancer malgré les difficultés
Telle est ma feuille de route.

Nous ne pouvons pas rester indifférents au contexte actuel économique et géopolitique auquel notre pays est confronté et nous savons bien que ces contraintes pèsent énormément et au moment où j'écris cet édito, nous ne savons pas quel sera l'impact réel sur nos finances communales.

Néanmoins, nous gardons espoir et confiance en l'avenir et c'est dans cet état d'esprit que nous restons mobilisés pour conduire nos projets et surtout adapter nos décisions face à ces difficultés.

Quoiqu'il en soit, gérer c'est prévoir et il faut avoir des projets, et c'est ce à quoi nous nous employons quotidiennement, tout en souhaitant ; contrairement à la loi « climat et résilience » encadrant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui entrave la liberté et le développement local ; une administration simplifiée, facilitatrice fondée sur l'écoute, l'accompagnement, la proximité et la réactivité.

Le sujet qui mobilise toute notre énergie de par son importance pour le territoire est celui de la Maison de Santé. Il sera la résolution de la problématique santé dans nos zones rurales et je remercie à cette occasion tous les maires et leur conseil municipal de notre territoire qui ont bien compris la nécessité de participer à l'effort pour que ce projet voit le jour. Leur engagement prouve que la solidarité est un facteur essentiel pour réussir des projets ambitieux et capitaux.

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes se met en place et participera à sa manière à la vie de notre cité. Ces premiers pas dans la vie citoyenne sont nous l'espérons un terreau qui donnera plus tard racine à l'engagement de nos enfants à la vie collective citoyenne.

Pour les sujets plutôt négatifs au sortir de cette année, nous constatons une amplification de l'incivilité qui devient un véritable souci dans notre vie du quotidien. Dégradations, casses, déchets, insultes, chiens et chats errants... Ce manque de respect est intolérable et stupide.

Le respect est l'essence même de notre vie et nous nous devons tous d'agir en ce sens pour un bien vivre ensemble. Devant son manquement, je mettrai tout en œuvre pour que les auteurs ne restent pas impunis.

Pour conclure, mon objectif et celui de mes équipes élus et agents est de poursuivre le travail dans le même esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité et j'en profite pour les remercier. Je parle bien d'équipe et je ne vois pas le rôle de maire autrement, tant il est impératif de travailler dans cet esprit.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis pour préparer, vous présenter l'actualité de notre commune.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année en attendant de vous retrouver le 24 janvier pour vous adresser mes vœux.

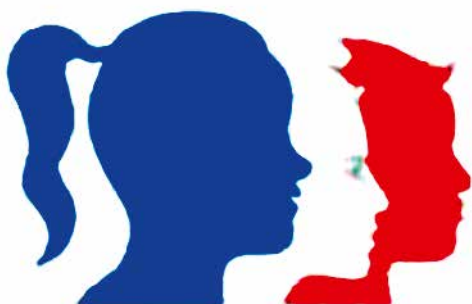
Vous pouvez compter sur mon dévouement.

Bien à vous,

Jean-Charles GROSDIDIER

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉTÉ INSTALLÉ LE 3 DÉCEMBRE

Depuis plusieurs années, l'idée était évoquée et au printemps 2024, au cours d'un conseil d'école, Yolande JANET, la directrice de l'école élémentaire, a proposé le projet à Cédrik PARIS, principal au Collège et à Jean-Charles GROSDIDIER, maire de la commune.



Pourquoi créer un CMJ ?

- Pour promouvoir la citoyenneté chez les jeunes et prendre en compte leurs besoins et envies.
- Pour leur faire découvrir le rôle et la place du conseil municipal, institution de démocratie locale.
- Pour les rendre actifs de la vie publique, leur apprendre à être citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs.
- Pour développer leurs compétences, leur apprendre à argumenter, à s'écouter et à développer leur force de conviction dans le respect de l'autre.
- Pour qu'ils deviennent responsables, représentant et porte-parole de leurs camarades.
- Pour les impliquer dans la vie de la commune et participer à certains événements (cérémonies, fêtes, inaugurations, etc.)



Le vote

Le conseil municipal des jeunes sera un lieu d'expression, d'écoute, de dialogue et d'échange.

Comment fonctionne un CMJ ?

Le CMJ est animé par un coordinateur élu, chargé d'assurer la bonne marche du dispositif. Il est l'interlocuteur des jeunes, de la direction des établissements scolaires et des élus.

Les élections ont eu lieu en octobre au scrutin majoritaire à 2 tours sur le même modèle et dans les mêmes conditions que l'élection du conseil municipal de la commune.

Le CMJ se réunira tous les trimestres en séance plénière dans la salle du conseil de la mairie.

Des commissions de travail pourront avoir lieu pour élaborer des projets spécifiques.



Le dépouillement

ONT ÉTÉ ÉLUS POUR 2 ANS :

CM1 : CHARRIERE Romane et DUPONT Lorys

CM2 : FOURNEAU MATERNE Timéo
et SAKALLI Ahmet

6^{ème} : STOECKEL Titouan et LAOUSSE Célia

5^{ème} : FONTEALBA-VERHAEGEN Pauline
et SEGUIN Maël

4^{ème} : STOECKEL Aélis et TISSOT Lena

Le CMJ, installé au cours de la 1^{ère} réunion plénière du 3 décembre, a procédé à l'élection du maire Ahmet SAKALLI et de son adjointe Célia LAOUSSE.

En toutes circonstances, il sera respecté la liberté d'expression et de conscience de chaque enfant ainsi que la notion de laïcité. L'appropriation ou l'exploitation du « CMJ » par des groupes politiques, mercantiles, philosophiques ou religieux est interdite.

LA MAISON DE SANTÉ, C'EST PARTI !

Ce n'est pas uniquement la construction d'un bâtiment

C'est aussi la construction d'une nouvelle offre de santé pour notre territoire très vaste du sud du Jura, géographiquement excentré et devenu malheureusement un désert médical.

Ce projet est né de la volonté commune des élus et du Docteur Pierre Gaillard, originaire de la Petite Montagne qui a choisi de s'installer à Arinthod et que nous avons bien évidemment soutenu et encouragé. Nous avons été accompagnés dans cette démarche par la FeMaSCo (Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné), l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Territorial de Santé du Jura.

Depuis 2022, le Docteur GAILLARD a choisi d'exercer une médecine généraliste très diversifiée avec des consultations de pédiatrie, de rhumatologie, de gynécologie...etc.

Il prend quotidiennement en charge certaines urgences, ce qui évite aux patients un déplacement systématique vers les hôpitaux de Lons-le-Saunier ou Bourg-en-Bresse déjà saturés.

Désormais les médecins souhaitent travailler en équipe dans un même lieu et être libérés des tâches administratives pour gagner du temps médical.

L'organisation sera fonctionnelle et attractive avec :

- Une équipe de praticiens coordonnée par un médecin leader et engagé

- Des locaux confortables et adaptés

La future équipe qui rejoindra l'espace santé est composée à ce jour d'un médecin, d'une assistante médicale, de trois infirmières, d'une sage-femme, d'une orthophoniste, d'une psychologue, d'une diététicienne, d'un professeur de sport santé et d'un ergothérapeute. La plupart de ces praticiens exerce déjà sur Arinthod.

Il est également prévu que des médecins spécialistes (gastro-entérologue, cardiologue...etc.) viennent assurer régulièrement des consultations.

D'autre part, le Docteur Gaillard nous a confirmé que deux autres médecins généralistes sont pressentis pour rejoindre l'équipe dans les 2 ans à venir.

Pour revenir au bâtiment :

D'une surface au sol de 700m², avec un étage, il sera situé place de la poste entre L'EHPAD, la maison des services, le Crédit Agricole et la médiathèque, sur un terrain de 1700 m² dont 1000m² ont été cédés par TEC pour l'euro symbolique et 677m² vendus par le Centre Hospitalier Interrégional.

Suite à l'appel d'offre, c'est le cabinet d'architecture FOR-MA3 de Dole qui a été retenu pour exercer la mission de maîtrise d'œuvre (anciennement cabinet ROUX). Il possède une expérience reconnue dans ce domaine avec à son actif plusieurs maisons de santé dans le Jura (Champagnole, Tavaux...)

Le choix s'est porté sur un bâtiment accessible, fonctionnel, sobre et vertueux en termes d'énergie :

- Choix mixte du béton pour son inertie, du bois local et des matériaux bio sourcés (Respect des éco-conditionnalités préconisées par la Région)
- Choix du réseau de chaleur de la chaufferie bois gérée par Terre d'Emeraude Communauté et d'une pompe à chaleur air/eau à double flux
- Deux studios pour les étudiants en médecine et stagiaires
- Implantation centralisée
- Aménagement de nombreux parkings

Le projet a été présenté à nos collègues maires des communes concernées et il a reçu un accueil enthousiaste **UNANIME** et une véritable volonté de participer.

Les élus ont bien compris que TEC n'ayant pas la compétence santé, ne peut pas porter le projet et que la commune d'Arinthod n'est pas en mesure de supporter seule, les investissements pour tout un territoire.

Il est à souligner que de nombreux équipements ont été financés au cours de ces 20 dernières années par les habitants d'Arinthod (Gendarmerie, logements supplémentaires, vestiaires de foot, rénovation de la mairie abritant les associations fréquentées par tous les habitants du territoire...)

Le budget a été soigneusement maîtrisé tout en offrant des prestations qualitatives et fonctionnelles

Le coût estimatif du projet global qui s'élève à environ 2 039 396 € HT, comprend l'acquisition du terrain, le bâtiment, la maîtrise d'œuvre, la mission de contrôle technique, la mission de sécurité, l'étude du sol, le dévoiement du réseau de chaleur et l'assurance « dommage ouvrage ».

Sur cette opération des subventions vont être immédiatement sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

La quasi-totalité des communes avoisinantes ont confirmé leur participation financière.

L'ensemble de ces financements sont sollicités à hauteur de 1 568 300 € HT, le solde restant sera couvert par un emprunt communal et les loyers payés par les occupants de la maison de santé viendront atténuer les remboursements de l'emprunt.

Certains conseils municipaux ont déjà délibéré en allouant à la commune d'Arinthod une partie de leur capacité d'investissement sur une ou plusieurs années, après avoir été conseillés dans leur décision par le trésorier payeur.

La construction de cet équipement représente le

plus gros investissement de la commune jamais réalisé. L'objectif est de pérenniser et développer l'offre médicale pour que chacun d'entre nous puisse être soigné correctement.

L'exercice de la médecine a évolué. Le manque de médecins a contraint les élus à

prendre en charge ce domaine qui n'était pas de leur ressort auparavant.

Dans un contexte économique, politique et social perturbé, la volonté de tous les élus d'un territoire permet d'élaborer de grands projets. Cette solidarité mérite vraiment d'être soulignée.

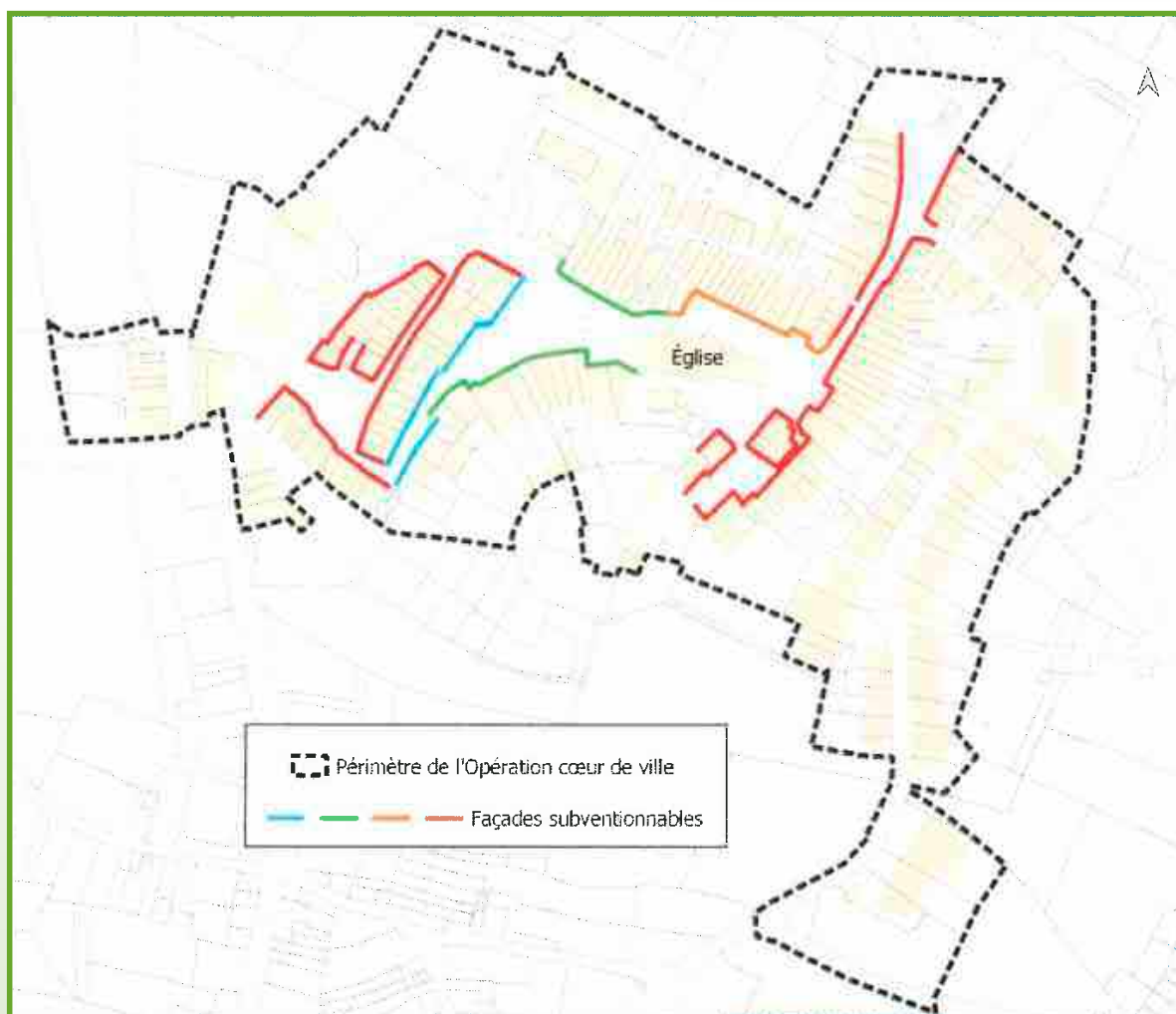


RÉNOVATION DE L'HABITAT : OPÉRATION HABITAT CŒUR DE VILLE

A SAVOIR

À la suite d'une étude sur l'habitat et le patrimoine, la commune d'Arinthod a décidé de lancer une initiative ambitieuse visant à valoriser son centre-bourg.

Cette démarche se concrétisera par la mise en œuvre d'une **Opération Habitat Cœur de Ville**, qui prendra la forme d'aides financières destinées aux propriétaires pour la réhabilitation de leurs biens, ainsi que pour la rénovation des façades.



Durée
de l'opération
3 ans

Un total de
52 000 €
d'aides communales aux
travaux de réhabilitation
sous certaines conditions*

+
Une aide de
33% / dossier
pour les travaux
sur façades et arcades



Pour les travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants.



Pour les travaux de sortie de vacance des propriétaires occupants et bailleurs.



Pour les projets locatifs atteignant le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Aides communales :



Pour les travaux d'achat-réhabilitation.



Pour les projets locatifs conventionnés avec l'ANAH.

✚ Ces aides communales sont cumulables avec les aides nationales (Ex. MaPrimeRénov'/ANAH)

* Pour connaître votre éligibilité aux différentes aides, ainsi que pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA SAÔNE-ET-LOIRE



Tél : 03 84 86 19 10

Mail : contact@jura.soliha.fr

L'association SOLIHA basée à Lons-le-Saunier accompagnera les propriétaires souhaitant engager une rénovation au sein de leur logement.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire (conseillères, techniciens...), SOLIHA vous accompagne tout au long de votre projet.

SOLIHA propose des permanences gratuites sans rendez-vous, chaque 1^{er} mardi du mois, de 10h30 à 12h00.

**À la Maison des Services,
15 rue des Tilleuls - 39240 Arinthod**

“ Que les aides communales puissent contribuer à l'amélioration de l'habitat du centre bourg. ”

Jean-Charles GROSDIDIER, Maire d'Arinthod

CONSTRUCTION D'UN ESPACE MULTI-SERVICES À ARINTHOD



La commune d'Arinthod et toutes les communes limitrophes vont bénéficier d'un très beau projet de Terre d'Emeraude Communauté.

Cet ensemble, situé au niveau des n°1 et 3, rue des Arcades, deviendra un véritable carrefour de vie pour tous les habitants du territoire et concentrera en un même lieu, tous les services de l'État et des espaces de travail et de loisirs.

Il contribuera à une animation réelle du centre bourg, à proximité immédiate de plusieurs parkings.

HISTORIQUE :

L'ex-communauté de communes de la Petite Montagne avait initié le déploiement d'un réseau de tiers lieux sur son territoire. Cependant le projet initial a dû être refondu fin 2020, pour prendre en compte notamment des contraintes de sous-sol non identifié, donnant lieu à un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre fin décembre 2020.

La commune d'Arinthod a pris en charge la démolition en 2020 d'un bâtiment lui appartenant pour permettre la construction du nouvel espace. Les travaux comprennent donc la réhabilitation du bâti existant conservé, au niveau des arcades, et une extension importante au nord, à l'arrière. La conservation d'une partie du bâti, la proximité de bâtiments anciens et la topographie ont rendu la conception particulièrement complexe.

Les études d'avant-projet détaillées ont révélé des surcoûts, notamment liées aux contraintes de fondation des ouvrages, ce qui a nécessité plusieurs mises au point pour son optimisation ; ce dossier a été finalement approuvé par délibération du 14 juin 2023 pour un coût d'objectif définitif arrêté à 2.2 millions d'euros € HT. Il bénéficiera des aides sur une partie des coûts de la part de l'Etat, de la DRAC, du département et de la région.

QUELS SERVICES ?

L'espace se développera sur 4 niveaux :

- 1. Le rez-de-jardin**, accueillera l'agence postale, l'Espace France Services et un espace affecté à des expositions, des formations, pouvant être partagé avec la médiathèque et des locaux techniques.
- 2. Le rez-de-chaussée**, accessible depuis l'entrée principale située sous les arcades, desservira la médiathèque, le point d'accueil d'information touristique et les autres niveaux par un escalier et un ascenseur.
- 3. Les deux étages supérieurs seront dédiés à la médiathèque** qui se développera donc au total sur 372 m², le deuxième étage n'étant cependant pas accessible au public.

Les travaux ont démarré en mai 2024 pour une ouverture en 2026.

Travaux d'assainissement

En collaboration avec la commune d'Arinthod, Terre d'Emeraude Communauté, assistées par Verdi Ingénierie, réalisent des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement dans plusieurs quartiers d'Arinthod.

Un diagnostic du réseau d'assainissement existant a mis en évidence des dysfonctionnements (canalisations en mauvais état, infiltration d'eaux claires parasites, ...). De plus, il s'agit de réseaux unitaires qui collectent des eaux usées, mais aussi des eaux pluviales en grande quantité. Par temps de pluie, les eaux claires (pluviales) surchargent le réseau d'assainissement et peuvent occasionner des déversements d'eaux usées vers le milieu naturel, un surcoût de fonctionnement, un vieillissement accéléré des collecteurs, une surcharge des unités de traitement et donc des dysfonctionnements pouvant conduire au non-respect des objectifs de rejet à atteindre.

Il est donc nécessaire de créer un réseau d'assainissement

séparatif qui collecte uniquement les eaux usées domestiques et mettre en place des tabourets (regards) de branchement en limite de propriété pour le raccordement des habitations. L'ancien réseau est conservé pour la collecte des eaux pluviales.

En parallèle de cette mise en séparatif du réseau, le Syndicat des Eaux profite de ces travaux pour remplacer d'anciennes conduites d'eau potable, datant des années 1955-1960.

Les secteurs suivants sont concernés par les travaux d'assainissement :

- Rue de Presles / Rue Jean de Chalon
- Rue Reydellet
- Rue de Magnin
- Rue de la Prelette
- Impasse Sauvieux

- Rue du Sauvieux
- Route de Lons
- Zone artisanale la Forêt
- Rue Ferrachat (cas particulier rue avec un réseau unitaire)

Après consultation, les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises PIQUAND & PETITJEAN TP. Le montant total de la prestation s'élève à 1 473 746.07 € HT dont 1 134 140 € HT de subventions, provenant notamment de l'Agence de l'Eau par les taxes incluses dans les factures d'eau potable des usagers.

Ces améliorations nécessaires contribueront à une meilleure gestion des ressources en eau et à la préservation de l'environnement de façon durable.

La fin des travaux est prévue pour début 2025.

Déménagement de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

Cette banque louait depuis de nombreuses années un local communal, place de la Fontaine.

Souhaitant des locaux plus vastes, la maison, place de l'église, propriété de la commune, leur a été vendue.

Après avoir réalisé d'importants travaux, le déménagement est prévu en décembre 2024.

C'est une belle réalisation qui a permis la rénovation complète d'un bâtiment au centre bourg.

Le local libéré, place de la Fontaine, sera loué au commerce de toilettage pour animaux "un poil plus court". En effet sa propriétaire proposera de nouvelles prestations qui nécessiteront davantage de place.



Nouveaux vestiaires du foot



Les vestiaires du terrain de foot d'Arinthod seront terminés en fin d'année pour être opérationnels à la reprise de la saison 2025.



Les précédents vestiaires du stade Maurice Besson, datant de 1981, devenus inadaptés, dangereux et ne répondant plus aux normes du district, ont été détruits.

L'emplacement permet la construction de 4 vestiaires, de douches séparées, de WC intérieurs hommes et femmes, d'une pièce plus spacieuse pour les arbitres et d'un vaste espace de rangement pour les équipements (ballons, maillots, chasubles...).

Rappelons que le Football Club Petite Montagne regroupe les équipes d'Arinthod et de Saint Julien, compte 180 licenciés des plus jeunes aux vétérans et une équipe féminine.

Pendant les travaux une entreprise spécialisée a rénové le terrain en enlevant les mauvaises herbes et réengazonnant la pelouse. Celui-ci est entretenu par un robot tondeuse payé par le club.

Le président Nicolas Calland, se dit satisfait des excellents

résultats et de la bonne ambiance résultant de la fusion des deux clubs.



Les vœux du maire : un moment de rencontre important

Tous les habitants de la commune sont conviés à ces retrouvailles annuelles



C'est l'occasion d'écouter le bilan de l'année écoulée, la présentation du budget de la commune et de développer les projets en cours et à venir.

Le moment de convivialité qui clôture la soirée permet d'échanger en toute simplicité avec les élus, les acteurs économiques, les bénévoles des associations et faire la connaissance des nouveaux habitants.

*Nous vous attendons nombreux
vendredi 24 janvier 2025
à 18 h à la salle polyvalente,
place de la Poste.*



BUDGET COMMUNAL 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

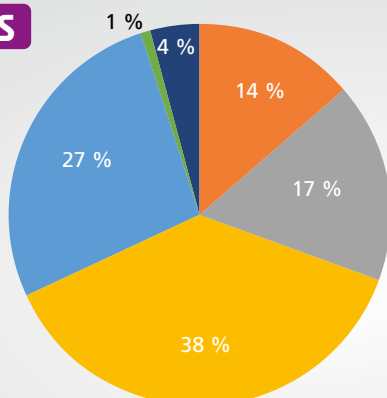
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	362 330,00 €	EXCEDENT 2023	235 261,06 €
CHARGES DE PERSONNEL	308 030,00 €	ATTENUATIONS DE CHARGES	500,94 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 682,00 €	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	17 771,00 €
OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	17 771,00 €	PRODUITS DES SERVICES	51 964,00 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	139 616,00 €	IMPOTS ET TAXES	534 896,00 €
INTERETS DE LA DETTE	81 500,00 €	DOTATIONS	383 165,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	PRODUITS DE GESTION COURANTES	192 590,00 €
PROVISIONS	1 000,00 €	REPRISES SUR PROVISIONS	1 000,00 €
TOTAL	923 929,00 €	TOTAL	1 417 148,00 €
VIREMENT DEGAGE POUR SECTION D'INVESTISSEMENT OU AUTOFINANCEMENT	493 219,00 €		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 417 148,00 €		1 417 148,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES ET RECETTES NON AFFECTEES	DEPENSES	RECETTES
DEFICIT ANTERIEUR	485 937,37 €	
CAPITAL DES EMPRUNTS	171 711,00 €	
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	1 500,63 €	1 100,63 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OU AUTOFINANCEMENT		493 219,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		557 237,37 €
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	17 771,00 €	17 771,00 €
OPERATIONS PATRIMONIALES	188 135,00 €	188 135,00 €
FCTVA		422 000,00 €
TAXE D'AMENAGEMENT		13 900,00 €
PRODUIT DES CESSIONS		135 000,00 €
ATTRIBUTION COMPENSATION		7 685,00 €
CREDITS DE REPORT SUR NON AFFECTE 2023	9 346,00 €	
TOTAL NON AFFECTE	874 401,00 €	1 836 048,00 €
OPERATIONS DIVERSES 2024	DEPENSES	RECETTES
INSTALLATION TOILETTE PUBLIC CENTRE BOURG	30 150,00 €	
ACQUISITION TERRAIN	25 000,00 €	
ELECTRIFICATION IMPASSE DE LA FONTAINE A CHISSERIA	10 000,00 €	
REFECTION MUR JARDINS DE LA BUTTE	11 800,00 €	
TRAVAUX MARAIS DE BRENAY ET VOGNA	111 204,00 €	83 403,00 €
ACQUISITION MATERIELS DIVERS	9 500,00 €	
PROGRAMME FORESTIER	1 000,00 €	
TRAVAUX ETANG DE LISSIA	900,00 €	
TRAVAUX BATIMENT 1 RUE DE LA CHAPELLE	3 000,00 €	
TRAVAUX BATIMENT 3 PLACE DE LA CHARITE	1 100,00 €	
TRAVAUX DEFENSE INCENDIE	5 000,00 €	352,00 €
ACQUISITION SIGNALISATION	1 200,00 €	
TRAVAUX DE VOIRIE	5 000,00 €	
PARTICIPATION SUR CREATION RESEAU UNITAIRE RUE FERRACHAT	24 820,00 €	
CHANGEMENT JOUG CLOCHE EGLISE	3 200,00 €	
INSTALLATION DISPOSITIF DE DETECTION DES FEUX DE FORETS	31 776,00 €	25 592,00 €
TRAVAUX ECLAIRAGE DES RUES		2 210,00 €
PARTICIPATION VOIRIES RESEAUX CHEMIN DE CHACOUR		6 000,00 €
CREDITS DE REPORT SUR OPERATIONS 2023	23 235,00 €	50 818,00 €
TOTAL OPERATIONS NOUVELLES	297 885,00 €	168 375,00 €
OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	DEPENSES	RECETTES
OPERATION FACADES	27 500,00 €	
ESPACE SANTE	1 320 000,00 €	930 000,00 €
LIAISON DOUCE SUD	3 000,00 €	
VESTIAIRES DE FOOTBALL	690 000,00 €	370 000,00 €
LOGEMENTS GENDARMERIE	2 100,00 €	
CREDITS DE REPORT SUR OPERATIONS 2023	209 949,00 €	120 412,00 €
TOTAL OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	2 252 549,00 €	1 420 412,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 424 835,00 €	3 424 835,00 €

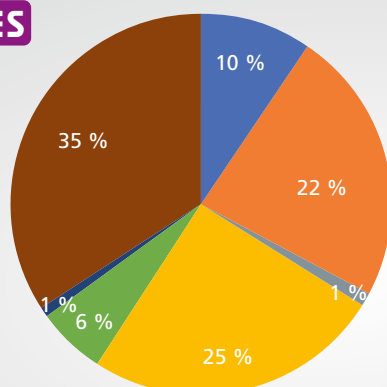
SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 417 148 €

RECETTES



- Atténuation de charges
- Loyers
- Excédent antérieur
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Neutralisation des amortissements
- Produit de services
- Reprise sur provisions

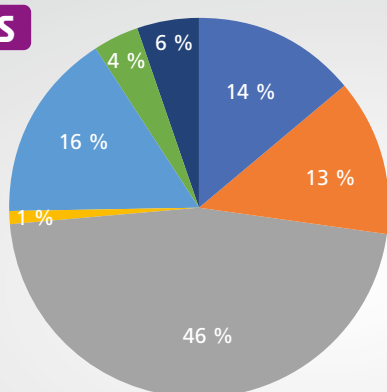
DÉPENSES



- Indemnités élus, participation SDIS, subventions aux associations, contribution SIVOM
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Fournitures diverses, entretien bâtiments, terrains et bois, redevances et cotisations diverses
- Provisions
- Intérêt de la dette
- Dotations aux amortissements
- Autofinancement

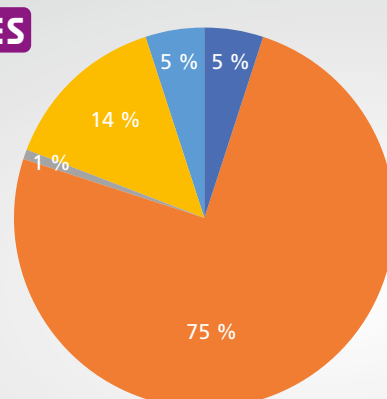
SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 424 835 €

RECETTES



- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations et taxe d'équipement
- Subvention d'équipement
- Dotations aux amortissements
- Excédent de fonctionnement
- Produit des cessions
- Opérations patrimoniales
- Attributions compensation

DÉPENSES



- Remboursement de la dette
- Opérations d'équipements
- Neutralisation des amortissements
- Déficit antérieur
- Opérations patrimoniales

QUE FONT VOS 19 ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE ?

**Lorsqu'on évoque le conseil municipal, on pense à une réunion mensuelle...
C'est vrai mais pas seulement car la réalité est bien plus trépidante !**

**Vos élus s'activent surtout en amont de cette réunion « officielle »
pour gérer le quotidien, réfléchir, élaborer et construire des projets.**



COMMENT TRAVAILLENT VOS ÉLUS ?

- **En réunion de commissions :** il en existe une par délégation d'adjoint (Voirie, travaux, appel d'offres, associations, commerce local, communication, santé, patrimoine, cadre de vie...etc.) et une par nouveau projet. L'idée est de présenter au vote du conseil municipal, des projets déjà travaillés.
- **En réunion hebdomadaire** pour « l'exécutif » : toute l'actualité de la commune est « balayée » chaque semaine et les sujets urgents sont ainsi traités rapidement sans attendre la réunion mensuelle.
- **Par une présence quotidienne** pour le maire et ses adjoints en collaboration avec la Directrice Générale des Services, l'équipe

administrative et l'équipe technique.

- **A la communauté de communes Terre d'Émeraude Communauté** (92 communes, 25000 habitants...) où sont élus le maire, vice-président et 2 adjoints membres du bureau. Ils assistent aux commissions, siègent au bureau et au conseil communautaire. Ils sont la courroie de transmission nécessaire entre les 2 collectivités qui collaborent en toute intelligence.
- **Dans de nombreuses instances** (Syndicat à la carte, SIDEC, SICTOM, Collège, impôts directs, association des communes forestières, CIAS, défense nationale, centre hospitalier Jura Sud...etc.) où les élus représentent la commune.

A QUOI SERT LE CONSEIL MUNICIPAL ÉLU POUR 6 ANS ?

- **Les conseillers prennent acte** ou se prononcent sur des informations ou décisions prises par d'autres instances et concernant directement la commune
- **Les conseillers débattent et délibèrent** sur des projets préparés en commissions
- **Le maire est responsable de la bonne gestion des finances de la commune** alimentées par l'Etat, les impôts fonciers, les subventions...etc. et en rend compte régulièrement au conseil municipal

Être élu, c'est accepter d'être un peu frustré

Les conseillers se sont présentés à l'élection avec des souhaits, des idées pour la commune mais pourtant tout n'est pas réalisable car les finances doivent être maîtrisées avec une grande rigueur sous le contrôle du trésorier payeur.

Souvent les habitants pensent que le conseil municipal peut résoudre tous les problèmes et prendre toutes les décisions mais il n'a pas tous les pouvoirs (on parle de compétences).

EN EFFET, CERTAINS DOSSIERS RELÈVENT :

- **De la Communauté de Communes TEC** comme l'assainissement, l'urbanisme, les écoles maternelles et élémentaires, les zones artisanales, la collecte des déchets, les milieux aquatiques...
- **Du Conseil Départemental** comme l'aménagement des routes, les collèges, l'aide sociale, les pompiers...
- **De la Région Bourgogne Franche-Comté** comme les transports scolaires, l'économie
- **De l'Etat**

ÊTRE ÉLU, C'EST ÊTRE RESPONSABLE DU BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA COMMUNE ASSURÉS PAR LES ÉQUIPES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

- ✓ L'accueil du public
- ✓ L'état civil (Naissance, pacs, mariage, décès, carte d'identité, passeport...)
- ✓ L'enregistrement des réclamations et des incivilités
- ✓ Le secrétariat du maire
- ✓ La gestion du cimetière : attribution et suivi des concessions, entretien et protection du site
- ✓ Les chemins communaux et la forêt communale
- ✓ Les droits de place des commerçants ambulants
- ✓ L'entretien et la location des salles communales
- ✓ La communication sur tous ses supports
- ✓ L'entretien de tous les espaces publics
- ✓ Le déneigement
- ✓ La gestion du patrimoine communal (bâtiments et logements)
- ✓ La préparation des élections
- ✓ La cohésion sociale (manifestations et relations avec les associations, vœux du maire, journée citoyenne)
- ✓ La préparation et suivi des conseils municipaux
- ✓ La comptabilité de la commune
- ✓ La gestion des ressources humaines
- ✓ L'élaboration et suivi du budget de la commune
- ✓ La préparation des demandes de subventions
- ✓ L'urbanisme
- ✓ Le suivi, le pilotage et le contrôle de la légalité des actes administratifs et juridiques produits par la commune

- ✓ La rédaction des arrêtés du maire et constitution du registre des délibérations
- ✓ La gestion des marchés publics

ÊTRE ÉLUS, C'EST CONSACRER DU TEMPS À GÉRER CE QU'ON APPELLE « LES AFFAIRES COURANTES »

Liste « à la Prévert », de sujets très divers plus ou moins importants, abordés en réunion hebdomadaire récemment :

- *Compte rendu participation assemblée générale association locale*
- *Aboiements intempestifs de chiens*
- *Nuisances chats errants*
- *Conflit de voisinage, demande d'intervention de la police intercommunale*
- *Travaux à prévoir dans logements communaux*
- *Stationnement « arrêt minutes » à prévoir au centre-ville*
- *Accord installation d'un cirque sur la commune*
- *Point sur le projet maison de santé*
- *Destruction nids de frelons asiatiques sur la commune*
- *Suivi de la construction des vestiaires de foot*
- *Compte rendu de la commission voirie pour entretien des chemins communaux*
- *Information sur effectif de la gendarmerie*
- *Gestion du personnel*
- *Validation du bilan communal de sauvegarde*
- *Bonne nouvelle : recherche urgente d'un appartement pour l'arrivée d'une famille avec plusieurs enfants qui viendront augmenter l'effectif de l'école et peut-être éviter la fermeture d'une classe*
- *Point sur le dispositif « Petites villes de demain » auquel adhère la commune*

- *Point avancement projet d'aides à la rénovation des logements et opération façades*

La liste des tâches est longue... et le quotidien animé !



Être élu, c'est enrichissant, c'est être au cœur de l'action, de la réalité de l'administration, c'est traiter de très nombreux sujets qu'il faut étudier pour les maîtriser et qui nécessitent parfois de se former et de se surpasser.

C'est aussi apprendre les relations humaines face aux critiques blessantes. Il est alors nécessaire d'expliquer inlassablement ce qui a conduit à prendre telle décision car la peur et l'agressivité naissent souvent de la méconnaissance d'un dossier.

Être élu c'est valorisant car certains dossiers nous amènent à travailler directement avec nos collègues élus du territoire, avec les députés, les sénateurs, le président du conseil départemental, la présidente de Région et le préfet du Jura. Ces rencontres enrichissantes nous permettent d'élargir notre vision locale et d'avoir une autre approche pour la gestion de la commune.

Être élu est aussi et surtout une aventure personnelle gratifiante quand on mesure le travail accompli !

Les nouvelles installations

LA BOUCHERIE DES ARCADES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la boucherie des arcades a rouvert ses portes le samedi 1^{er} juin 2024.

Ils sont deux jeunes bouchers tous les deux amoureux de la bonne viande. En tant que passionnés de la profession, ils ont à cœur de vous offrir le meilleur, avec des produits de qualité qui respectent nos valeurs et notre savoir-faire. Le magasin est ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi, le lundi et le mercredi.

Contact : 09 53 95 65 75 - Pierre-Yves GENARD et Jeremy FOUQUET



TLB HABITAT - VALÉRY DARIT



Spécialisée dans la menuiserie extérieure la société TLB HABITAT fait peau neuve en s'alliant à FMS (une entreprise familiale alsacienne forte de 30 années d'expérience). L'équipe issue en grande majorité de la petite montagne vous accompagnera dans tous vos projets de rénovation (fenêtres, portes de garage, portails, pergolas, moustiquaires etc...).

N'hésitez pas à les contacter au **04 74 73 45 65** pour une étude gratuite à votre domicile.

ALPHA TERM, NOUVEAU PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Cette entreprise fondée par Mehdy PELLETIER est basée à Arinethod, il s'est installé depuis le mois de mars 2023 dans notre village. Diplômé d'un bac en Génie climatique, il installe chaudières bois, granulés, pompe à chaleur et en assure l'entretien.

N'hésitez pas à faire appel à lui.
07 45 69 60 93



LA MAISON DU BURGER



Kyllian DESMET de LA MAISON DU BURGER implanté 5 place de la fontaine vous invite à découvrir : burger, tacos, salade, menu pour les enfants avec des formules boissons... à des prix abordables. Ouvert toute l'année, il vous propose aussi des menus uniques et des soirées à thème !

Les horaires d'ouverture sont variables selon les saisons. Actuellement, le restaurant est ouvert du vendredi soir au dimanche, midis inclus; les services du soir commencent à 18h et ceux du midi à 12h. Paiement par carte ou espèces. Tel : **09 79 42 50 12**

Les nouvelles installations

CHRISTIE A OUVERT SON ATELIER SOUS LES ARCADES.



Elle y travaille de nombreuses techniques comme le filage de laine, les émaux, la peinture...

Dans l'idée de faire vivre un peu ces belles arcades, elle propose des stages et des ateliers à destinations des enfants et des adultes pour apprendre à travailler la laine (filage et tricot), la linogravure et le travail d'émaillage sur métaux ou simplement laisser parler sa créativité.

Retrouvez toutes les infos sur le site :
<https://www.emauxemmoi.com>

PENSION CANINE AU DOMAINE DU TIHAR

C'est à Chisséria, commune nouvelle d'Arinthod que Chloé et Florent, passionnés par les chiens et le mushing, ont installé leur pension canine. Ils proposent de garder vos chiens dans un cadre naturel et des installations modernes et sécurisées. Retrouvez toutes les infos sur leur site internet : domainedutihar.com

Domaine du Tihar, 1 Chemin de longe pierre, Chisséria, 39240 Arinthod

Contact : Chloé Bonnaire Giroud 06 66 11 91 68



EXTREMA LAVAGE

Le garage MERMET implanté 8 rue Fontaine du Frêne propose désormais une station de lavage de qualité professionnelle à eau chaude haute pression à l'enseigne OKI pour les voitures, les utilitaires ou les camions. Ce système de lavage permet un gain de temps, une économie d'eau et utilise des produits de nettoyage biodégradables. Les eaux usées sont traitées dans le respect de l'environnement grâce à une station d'aspiration.

Le garage MERMET propose également le système Locker Mondial Relay. Faciles d'accès, pratiques, flexibles : les Lockers constituent la solution idéale pour récupérer et expédier vos colis rapidement et en toute sécurité. **Accessibles 24 h/24, 7 J/7**



RENOV BAT



Les nouvelles installations

FACCC D'ARINTHOD



Depuis maintenant 19 ans, la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants (FACCC) est installée à Arinthod. En 2005, à l'initiative de Patrick Molina exploitant un cabinet d'assurance place de la Fontaine, cette association nationale décide de louer un local pour accueillir son premier salarié permanent. Aujourd'hui, la FACCC occupe les anciens locaux du Trésor Public rue de la Croix de Fer et emploie 3 salariées.

Elles gèrent la vie administrative de la Fédération qui compte actuellement 13500 adhérents répartis dans 77 départements et dont le but est la défense et la promotion de ce mode de chasse ancestral. Une démarche d'inscription de cette pratique au Patrimoine Culturel Immatériel de notre pays et à l'UNESCO a d'ailleurs été engagée depuis deux ans par la FACCC, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Fédération Nationale des Chasseurs.

La devise de la Fédération « Aimer la Chasse pour le Chien ».

www.faccc.fr

NOUVEAUX CORRESPONDANTS LA VOIX DU JURA - ANNIE ET GILLES

Peut-être avez-vous déjà lu leurs articles, ou les avez-vous déjà croisés dans les manifestations à Arinthod et ses alentours ?

Ce couple, arrivé à Arinthod il y a 5 ans sillonne la Petite Montagne pour couvrir événements et manifestations pour la Voix du Jura. Annie Tesson et Gilles Maulet en sont les nouveaux correspondants en remplacement de Nathalie Coron. N'hésitez pas à les solliciter !

Gilles Maulet : 06 81 60 46 50 - gilles@maulet.fr



PÔLE PARA MÉDICAL

3 Place de la Charité à Arinthod



Les nouvelles installations

TAXI BARIS GORMEZ



Baris GORMEZ a démarré son activité de taxi sur la commune le 5 mars 2024.

Il propose les services suivants : transports toutes distances 7j/7 - 24h/24 (gare, aéroports...).

CABINET DE KINESITHERAPIE



Clément FRANSOLET, spécialisé dans la kinésithérapie du sport et Cristina ALBERT-MONTALS, spécialisée dans la rééducation uro-gynécologique et institutrice Pilates ont rejoint le cabinet de kinésithérapie de Pierre GIRO spécialisé dans la méthode McKenzie au 2 rue Magnin – 39240 ARINTHOD.

Vous pouvez les contacter au 09 71 27 93 52



Détection feux de forêt



JOURNÉE CITOYENNE 2024

La 8^{ème} journée citoyenne a rassemblé de nombreux bénévoles, habitants et associations de la commune, de toutes générations, qui se sont investis pour embellir leur cadre de vie et participer à une œuvre collective et responsable pour le bien de tous.

Parmi les ateliers proposés : entretien des espaces verts et sentiers, débroussaillage, nettoyage des fontaines, ramassage des déchets, peinture de bancs et jeux pour enfants, rénovation des panneaux d'affichage, installation de nouvelles boîtes à livres avec des meubles récupérés à la recyclerie.

Sans oublier côté cuisine, avec la préparation du repas collectif dans la bonne humeur ! Tous les bénévoles étaient ravis de se retrouver et partager le

repas, offert par la commune et par M. Yazir, primeur sur le marché, dans une ambiance chaleureuse et festive.



LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Le 7 juin, les élèves de l'école d'Arinthod ont pris soin des abords de l'école et ils ont également embelli la structure scolaire. Chaque classe a participé :

- les CP ont ramassé les déchets aux alentours de l'école et dans le village d'Arinthod.
- les élèves de CE1-CE2 ont décoré le grillage avec des pompons et d'autres décorations.



- les CP-CE1 ont construit des nichoirs à oiseaux qui seront installés autour de l'école.



- les élèves de CE2-CM1 ont nettoyé le petit bois à côté de l'école et ont trouvé beaucoup de déchets notamment des objets en ferraille.
- les élèves de CM1-CM2 ont installé un arc-en-ciel fabriqué avec des bouteilles en plastique découpées en forme de fleurs. Cet arc-en-ciel se situe sur les gabions de la cour. Ils ont aussi enlevé les mauvaises herbes dans la cour de récréation.
- pour finir, les élèves de CM2 ont décoré le grillage des abords de l'école avec des rubans et des CD peints et vernis en faisant des formes géométriques.



Un goûter a été offert par la municipalité à l'issue des ateliers.

Tous les élèves ont fait preuve d'une grande efficacité et sont prêts à reconduire leur engagement l'année prochaine !



JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA PETITE MONTAGNE

**BRAVO aux JSP de la Petite Montagne
sélectionnés au rassemblement technique national à Angers.**



Le départ de la caserne pour Angers

Une véritable performance pour une première sélection : 102 équipes venues de toute la France et des DOM TOM qui se sont affrontées sur le concours de manœuvre et le challenge sportif André SIBUE.

Une très belle aventure humaine, beaucoup de partage, cohésion.... Nos jeunes terminent à la 65^{ème} place, très beau résultat pour une première année. Ils étaient très fiers de représenter le Jura dans cette rencontre.

LE BENEVOLAT

Lors du dernier forum des associations qui a eu lieu à Arinthod le 7 Septembre, nous avons pu une nouvelle fois constater que bon nombre d'associations recherchent « presque désespérément » de nouveaux bénévoles.

L'équipe du foyer rural a pris l'initiative d'organiser un questionnaire, qui avait pour but de faire réfléchir les gens sur le bénévolat, avec bien-sûr pour finalité une adhésion à une de nos nombreuses associations, ou simplement rejoindre une équipe lors d'activité comme la journée citoyenne, ou un événement festif comme le festival des gueules de bois ou le bouche à oreille, deux exemples parmi tant d'autres, il y a tellement d'occasions.

Certes, nous avons besoin de vous, mais c'est aussi réciproque, nous avons tous profité de spectacles ou d'événements sportifs qui n'auraient pas eu lieu sans l'aide sacrée des bénévoles.

Cette réciprocité existe aussi entre l'association et ses bénévoles, le bénévolat nous apporte plein de choses, il est bon pour l'esprit et le corps, il nous incite à rester actif, il nous aide à combattre notre stress, notre colère, nos anxiétés, paroles de scientifique !

En groupe, on partage nos compétences, nous apprenons des autres, on étoffe notre CV, nous collaborons à un projet, nous faisons des connaissances, nous partageons des valeurs, on devient un exemple pour ses amis, pour sa famille, ceci renforce l'estime et la confiance en soi.

Et pour peu que l'ambiance soit bonne, on diffuse de la joie autour de soi, bref, on est utile et on passe de bons moments.

Vous ai-je convaincus ? Alors regardez autour de vous, vous avez beaucoup d'occasions de devenir bénévoles.

***Merci
d'avance***

ENTRAIDE est une association à votre écoute



Créée en 1996, Entraide est une association laïque d'accompagnement de personnes adultes qui a besoin d'une écoute, d'un soutien, d'un réconfort :

- A l'annonce d'une maladie grave, évolutive
- Pendant la maladie
- A la suite d'un deuil
- Dans les moments de profonde solitude

La visite d'un accompagnant

bénévole peut être demandée par la personne elle-même, sa famille, une équipe médico-sociale, une association, un travailleur social, etc.

La personne accompagnée sur son lieu de vie (domicile, foyer logement, EHPAD) et sa famille trouvent auprès de l'accompagnant une écoute attentive, bienveillante, un soutien. Ils peuvent s'exprimer librement en toute confiance. Les situations difficiles sont souvent dédramatisées par l'écoute des bénévoles.

Vous êtes sensibles aux autres,

Vous avez autant de plaisir à donner qu'à recevoir,

Vous savez être une oreille attentive et bienveillante,

Vous avez le désir d'apprendre sur vous et de développer vos ressources pour aider les autres,

Vous appréciez le dynamisme d'une équipe et vous vous sentez une âme de bénévole,

Rejoignez-les

Entraide, écouter, partager, soulager

Entraide39270@gmail.com - Site internet : entraide-empathie-emeraude.fr - Tél : 03 84 44 22 95

« RENCONTRE D'ALOÏS »

La Halte répit basée à Orgelet accompagne les mardis, jeudis, vendredis de 9h30 à 16h30 les malades Alzheimer ou apparentés aux fins de soulager leurs aidants en leur accordant

quelques heures de liberté, notamment de répit.

Responsable :

Aude BERBER - 07 56 26 23 11

halte-repit@terredemeraude.fr



BUS NINA ET SIMONE

ARINTHOD : Le van « Nina&Simon.e.s du CIDFF (centre d'information des femmes et des familles) fait halte sur le marché.

Depuis septembre 2022, il sillonne la région pour tenter de briser l'isolement des femmes et leur offrir une écoute de proximité.

Le van a été baptisé Nina & Simon.e.s, « en écriture inclusive, pour s'adresser aussi aux hommes, et en hommage à la chanteuse Nina Simone, qui était très engagée et qui a subi des violences, mais aussi à Simone Veil et Simone de Beauvoir, ainsi qu'à la première femme qui a obtenu son permis, et qui s'appelait Simone »

Maryvonne FAILLENET-ELVEZI, ancienne avocate et présidente bénévole était présente avec son équipe, pour expliquer

sa mission aux passants. Le CIDFF39 est composée de professionnelles juristes, conseillères en insertion professionnelle, travailleurs sociaux, psychologues, secrétaires chargées de l'accueil.

LEUR MISSION :

Écouter, informer et soutenir en toute confidentialité et gratuitement,

Principalement les femmes mais aussi les hommes victimes de violences.

Cette présence, à quelques jours de la journée internationale du droit des femmes et au lendemain de l'inscription du droit à l'IVG dans notre constitution, témoigne de

l'importance d'accompagner cette association qui lutte pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour déconstruire les logiques de domination.



Reproduction photo et article de Solène CORDIER, journaliste au journal « le monde » (publié le 09/03/24)

CIDFF du Jura

Tel : 03 84 43 10 95

Maison de l'Emploi et des Services

**1000 rue des Gentianes
39000 Lons-le-Saunier**

FOYER RURAL - GYMNASTIQUE ADULTES



Monique LAFONT administratrice du foyer rural pendant 45 ans a cessé ses fonctions mais demeure responsable de la section gymnastique.

Cet engagement exceptionnel a été salué lors d'une réception par Denis Renaud, le président du foyer rural.

De gauche à droite : Denis Renaud, Monique Lafont, Jeanine Buffet et Monique Sudan.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Beau succès du forum des associations qui avait eu lieu samedi 7 septembre à la salle polyvalente.

170 visiteurs sont venus, accueillis par 45 bénévoles qui s'investissent dans les 24 associations présentes. Un tirage au sort des tickets d'entrée a permis à Dominique Hugon de remporter un panier garni.



Le maire, Jean-Charles Grosdidier a remercié l'ensemble des présents en soulignant l'importance de l'engagement bénévole qui reste le meilleur antidote contre l'individualisme. Cet engagement permet surtout d'offrir aux habitants de multiples activités et de maintenir ainsi une belle cohésion sociale dans notre territoire.



L'importance des commémorations

Les élus d'Arinthod attachent une grande importance aux cérémonies de commémoration et souhaitent que la population et principalement les enfants puissent participer en nombre.



Les acteurs et témoins des grandes guerres auront bientôt tous disparus.

Notre devoir est de poursuivre l'hommage à tous ceux qui ont combattu et qui sont morts pour que nous vivions aujourd'hui en paix.

Pourtant, malgré des millions de victimes, les conflits éclatent encore partout dans le monde.

C'est lorsque nous énumérons les noms des morts de notre commune, que nous comprenons concrètement que les conflits peuvent détruire nos familles.

Nous n'avons pas le pouvoir d'arrêter les guerres mais nous pouvons transmettre le message de paix.

Commémorer les conflits, c'est :

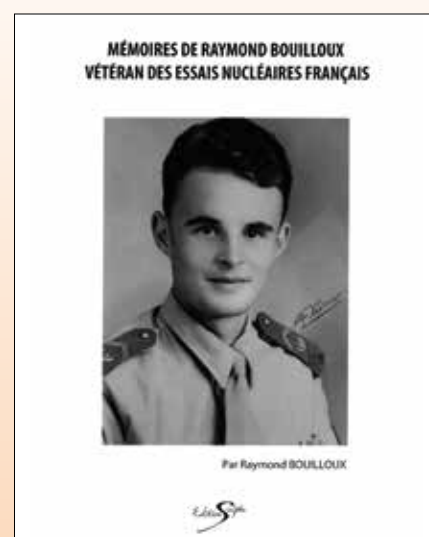
- ✓ **Comprendre notre passé**
- ✓ **Diriger notre présent**
- ✓ **Construire notre avenir**

Le maire d'Arinthod, a décoré le 11 novembre 2021 Raymond BOUILLOUX, de la médaille de bronze de la défense nationale avec agrafe (essais nucléaires).

Cet habitant de la commune a été projeté malgré lui, lors des

états de services dans l'armée en Algérie et précisément dans le Sahara, au cœur même des essais nucléaires de la France.

Une expérience qu'il ne pourra bien évidemment jamais oublier et qu'il a décrit dans un livre émouvant et très documenté.



Vous pouvez découvrir ce récit exceptionnel en contactant

Raymond BOUILLOUX
au 06 33 14 14 16



ECOMUSÉE DES OUTILS D'AUTREFOIS

Crée par Michel SUDAN et Roger PICOD, l'écomusée est devenu communal au 1^{er} Juillet 2024 après 13 ans d'existence en tant que section du Foyer Rural d'Arinthod, facilitant ainsi la création d'un emploi estival dans ses locaux communaux.



L'écomusée est ouvert les mardis matin de 9h00 à 12h00, d'avril à septembre ainsi qu'en juillet-août tous les après-midis et lors des journées du patrimoine.

Le reste de l'année, les visites de groupe (associations, scolaires, particuliers) sont possibles sur rendez-vous au 06 56 73 51 81.

L'écomusée a pour but de conserver, de faire vivre et d'expliquer les objets et outils d'autrefois. Patrimoine matériel et culturel, derrière chaque outil était un Homme et un Métier !

Ces objets locaux issus de la Petite Montagne nous rappellent l'importance des circuits courts, la nécessité qu'avaient nos ancêtres de consommer et de fabriquer localement et de faire durer les choses. L'obsolescence n'existait pas !

Situé sur un site remarquable à côté de la chapelle castrale du XIII^e siècle sur le parcours de la "Ptit' Boucle".

L'entrée du musée est libre. Un groupe de bénévoles passionnés anime la visite et c'est à chaque fois une histoire qui vous est contée. Le livre d'or disponible en fin de visite témoigne de la satisfaction et de la gratitude des nombreux visiteurs.

Un emploi saisonnier a été créé pris en charge par la commune.

Plus de 3000 pièces sont à contempler dont certaines très énigmatiques.

De nouveaux objets arrivent chaque semaine et la place commence cruellement à manquer.

Le don d'outillage, documents, photos est le bienvenu.

L'équipe d'animation du musée est aussi à la recherche de bénévoles qui pourraient contribuer à une amplitude d'ouverture plus conséquente. Les Outils ont vieilli mais les bénévoles aussi !

Partager de l'argent est une division... Partager un savoir est une multiplication au combien gratifiante !



L'écomusée vient de recevoir le trophée 2024 dans la catégorie "préservation du patrimoine" par le Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif en lien avec le Conseil départemental.

Départ en retraite de Geneviève ROCHET

Le 25 juillet 2024, à la mairie d'Arinthod a eu lieu une rencontre bien sympathique. Le maire, Jean Charles GROSDIDIER, ses adjoints et les salariés de la commune avaient invité Geneviève ROCHET pour fêter son départ en retraite.

Depuis le 1^{er} septembre 2002, Geneviève occupait le poste d'agent d'entretien des locaux publics pour lequel elle a toujours donné entière satisfaction.

Le maire l'a remercié pour cette longue carrière au service de la commune et de la communauté de communes et lui a souhaité au nom de ses collègues et des élus une très belle retraite.



Fleurissement

Des investissements sur le long terme pour le fleurissement de la commune

Le conseil municipal a décidé de confier le fleurissement « aux jardins de la fontaine », paysagiste à Moirans en Montagne.



Cette externalisation a permis de libérer du temps à l'équipe technique qui a été engagée sur d'autres chantiers notamment, la rénovation complète de 2 logements communaux, place de la charité.

En 2024, le coût des plantes, arbustes, engrais ainsi que l'aménagement a représenté 11 711,30€. La plupart de ces végétaux sont des vivaces qui dureront de nombreuses années et qui nécessitent moins d'arrosage.



D'autre part, la commune a choisi d'investir sur le long terme :

- ✓ En 2022 et 2023 : achat à la société ATECH, des 4 bacs (Structure acier ép. 2 mm, traitement anti-corrosion, thermolaquage) situés place la Fontaine et des 4 bacs de culture supplémentaires pour un montant de 8 777,10€.
- ✓ En 2024 : achat des pots et jardinières positionnés autour de la mairie pour 1 566€.



Pétanque d'Arinthod



Le club de pétanque d'Arinthod affilié à la Fédération Française de pétanque et de jeu Provençal compte 90 personnes : 58 licenciés et 32 cartes de membres, qui n'ont soit pas de licence ou sont licenciés à un autre club. Le club compte une quinzaine de féminines.

La moyenne d'âge est de 48 ans, issus pour la plupart de la Petite Montagne.

Entraînements et concours se déroulent en semaine pour les vétérans et seniors, en week-end pour les jeunes et les actifs. Des déplacements sont aussi fait à Mont-sous-Vaudrey pour le championnat du Jura,

en mixte, solo, doublette ou triplette. L'équipe 1 joue en honneur en championnat des clubs.

Les terrains intérieurs n'étant pas homologués pour les concours, car trop petits et pas en nombres suffisants, les jeux se déroulent sur la place ensablée. Le concours annuel du mois d'août a regroupé 150 équipes, encadrés par 40 bénévoles. Ces derniers partent tous les ans au National des clubs à Chalon-sur-Saône.

L'ambition du président Fabien Charrière serait d'ouvrir une

école de pétanque pour les plus jeunes, conditionnée à un futur aménagement du boudodrome.

Une journée découverte, conviviale et ouverte à tous permet aux novices de prendre connaissance des règles du jeu de pétanque.

N'hésitez pas à contacter le président **Fabien Charrière** au **06 11 94 32 09**



Fête Nationale

Une journée ensoleillée et une météo tempérée ont permis la réussite totale.

Plus de 230 repas type « brasero » organisé par la Section Cycliste d'Arinthod ont été servis. La retraite aux flambeaux, suivie par de nombreux enfants a égayé le centre du village.



Animé par Dj Music Lounge, la soirée dansante s'est poursuivie jusqu'au petit matin dans une ambiance conviviale.

Pour clore les festivités, la municipalité a offert à tous les habitants un magnifique feu d'artifice tiré par Gilles ESPASA et Pierre STEMPFLER. Depuis 2019, ils ont tous deux suivi la formation nécessaire à cet effet.

La commune tient à remercier sincèrement Christian STALDER et Gérard MICHAUD pour leur implication lors des tirs des feux d'artifice pendant de nombreuses années.

Théâtre avec le Groupe Théâtral Valousien

C'est l'animation de l'hiver sur le territoire.

Tous les ans, les représentations de théâtre sont attendues par les nombreux spectateurs qui viennent passer un bon moment de détente et de rigolade parmi les 6 séances programmées entre février et mars, à la salle Jeanne d'Arc.

La troupe composée de 20 à 25 acteurs de la Petite Montagne, de plusieurs générations, fait partie de la section Théâtre du Foyer Rural Le Martelet de Savigna. Les pièces et sketches sont choisis de façon collective pour que tous les acteurs jouent

sur scène. Mais, ce spectacle de qualité ne peut pas voir le jour sans les autres bénévoles : les souffleurs, les bricoleurs qui montent les décors, les « petites mains » toujours prêtes à aider et à tenir la buvette les jours de représentations.

Les membres de l'association sont déjà très impliqués dans les œuvres caritatives. C'est notamment dans cet esprit solidaire qu'une partie des bénéfices est reversée aux associations locales : pompiers, don du sang, ADMR, épicerie sociale, Fil de la Petite Montagne...

C'est avec plaisir que nous les retrouverons en 2025 dans de nouvelles pièces !



Fête de la musique

Très beau succès pour ce nouveau concept de la fête de la musique qui a eu lieu le vendredi 21 juin. Notes de musique et chants ont enchanté la place et les arcades qui convenaient parfaitement à l'évènement.

Toutes générations confondues, les habitants ont accompagné les différents groupes qui se sont succédés : le "cœur d'hommes", "tu connais ma sœur ?", Julien le guitariste et sa chanteuse, hommage à Michel CORRINGE puis Jean-Christophe MUSCAT et pour terminer en beauté "les casseroles cramées"...tout un programme !!

Chacun a pu se restaurer dans les commerces de bouche qui tenaient tables ouvertes sur la place.

La municipalité remercie chaleureusement musiciens et chanteurs, pour leur participation. Tous originaires de la région, ils ont dépassé leur trac pour notre plus grand plaisir. Rendez-vous l'an prochain ?

Grand coup de chapeau aux organisateurs, Joséphine JACQUENOD, Guy DUPUIS, Bernard DARLAY, Eric JACQUEMIN, Philippe MONNERET et Denis RENAUD fédérés autour de Jacques CALLAND, chef d'orchestre de la soirée.



Les jeux olympiques aussi à Arinthod

Le premier juillet, les élèves du CP au CM1 ont participé à une journée « paralympiades » en partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École).

Différents ateliers leur ont permis de découvrir

les sports sous un autre angle.

La journée s'est conclue par un spectacle de Hip Hop et un goûter. Des habitants ont également participé.





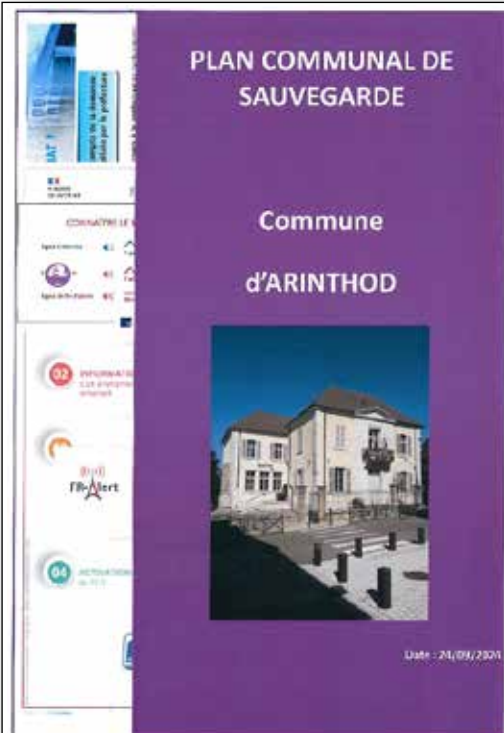
**Apéro
de bienvenue,
la rencontre
estivale
des touristes,
des habitants
et des élus**



**Le GENTLEMAN
d'Arinthod
devenu
emblématique**



Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE

Commune
d'ARINTHOD

Date : 21/09/2021

Consultable **sur notre site**
ou **en mairie**



DICRIM ARINTHOD

2024

Les
Risques
Majeurs

ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES EN CAS DE
RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, PARTICULIERS, SANITAIRES
OU PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES.

Carte Avantages Jeunes



Connecte-toi sur avantagesjeunes.com

**LA CARTE
AVANTAGES
JEUNES**

2024 - 2025

Cette année 96 cartes
offertes
par
la mairie d'Arinthod
sur réservation

Profite de plus de
3600 avantages



en Bourgogne-Franche-Comté

ONACVG



**Office National des Combattants
et des Victimes de Guerre**
Service Départemental du Jura

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE RESSORTISSANT(E)...
(Combattant, Veuve de combattant, Pupille de la Nation,
Orphelin de guerre, Victime d'acte de terrorisme...)
**ET VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS MORALES,
ADMINISTRATIVES OU FINANCIÈRES ?**
CONTACTEZ-NOUS !

L'ONACVG 39 se tient à la disposition de ses ressortissants domiciliés dans le Jura. Il les accueille, les renseigne et les aide dans leurs diverses démarches. L'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est un établissement public administratif, sous tutelle du ministère des armées.

LE SERVICE ONACVG EST OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 h 00 À 12 h 00 ET DE 14 h 00 À 17 h 00

7 Place de l'Ancien Collège – 39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 24 09 08 - Email : sd39@onacvg.fr
Pour plus d'informations visitez notre site : www.onac-vg.fr

ARINTHOD

Défibrillateurs accessibles à tous

- Boulodrome
- Stade de foot
- EHPAD (entrée)
- Salle polyvalente (entrée dojo)
- Piscine (entrée)
- Chisséria (entrée Salle communale)
- Négliia (lavoir)
- Ecole primaire *
- Collège (bât. Administratif) *

* accessibles pendant les heures d'ouverture






Défibrillateurs



Recensement 16 ans



Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie

Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité





Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton
certificat de
participation

Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours



En savoir plus

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon
Quartier Rully - 54 rue Berruet - BP 567
25037 BESANCON CEDEX
03 83 31 31 31
09 79 84 51 51

Comment savoir ce qu'il se passe dans votre commune ?

Comment connaître les projets et les décisions de vos élus ?

Chaque citoyen peut **s'informer** en consultant régulièrement les différents **supports de communication**

Réseaux sociaux **FACEBOOK**



Affichage papier :

6 panneaux répartis sur l'ensemble du territoire :
Chisséria, Négliia, Vogna, Salle polyvalente, Fontaine du Faubourg et cour de la mairie

Site internet de la commune d'Arinthod

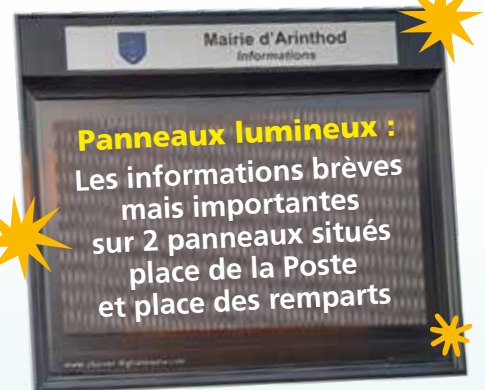


Application INTRA MUROS à télécharger sur votre smartphone



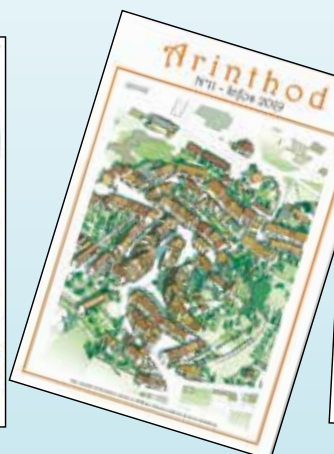
Panneaux lumineux :

Les informations brèves mais importantes sur 2 panneaux situés place de la Poste et place des remparts



Bulletin annuel

- distribué dans chaque boîte aux lettres en décembre
- en ligne sur le site internet





RECYCLERIE PETITE MONTAGNE
ADAPÉMONT

VENTE DE COMPOST

APPORTEZ VOS CONTENANTS !

DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN
le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30
DU 1^{ER} JUILLET AU 28 FÉVRIER
sur rendez-vous

5€
les 100 L

Zone Artisanale La Forêt - Arinthod
Ancienne déchetterie
Contact : 06 56 73 51 81

SICTOM **TERRE D'ENNEVAUDE**

**Vente
de compost
local**



**Que faire
des biodéchets**



Le tri à la source des biodéchets (épluchures, déchets alimentaires et déchets de jardin) devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 selon la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020. Différentes solutions seront mises en place dans le Jura : le déploiement sera progressif sur plusieurs années et ne sera pas similaire dans chaque territoire.

QUELLES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS DANS LE JURA ?

VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE :

Le compostage individuel
Tout simplement en tas ou dans un composteur qui peut vous être vendu par le SICTOM.



La gestion des déchets verts
Les petits volumes en compostage ou paillage et les gros volumes en déchetterie.



VOUS HABITEZ EN APPARTEMENT :

Le compostage collectif
En pied d'immeuble, installé par le SICTOM.



Le lombricompostage
Le lombricomposteur permet de composter en appartement et peut vous être vendu par le SYDOM.



Pour tout savoir sur les modalités pratiques concernant votre territoire,
Contactez-nous au 03 84 86 16 16 puis composez le «4»

SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier
www.sictom-lons-le-saunier.fr
accueil@sictomlons.fr

Et retrouvez les consignes de tri des biodéchets sur : www.letri.com

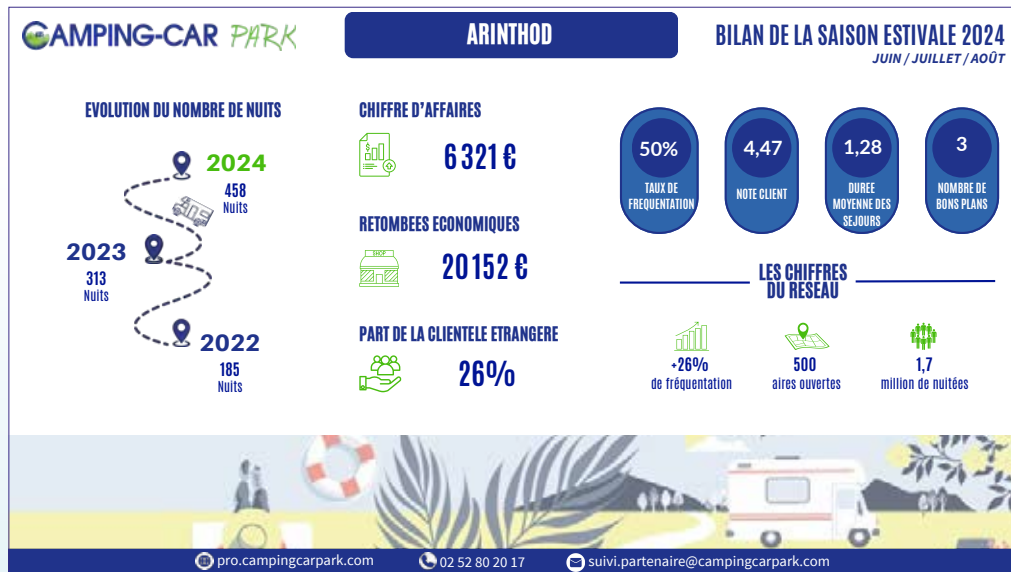
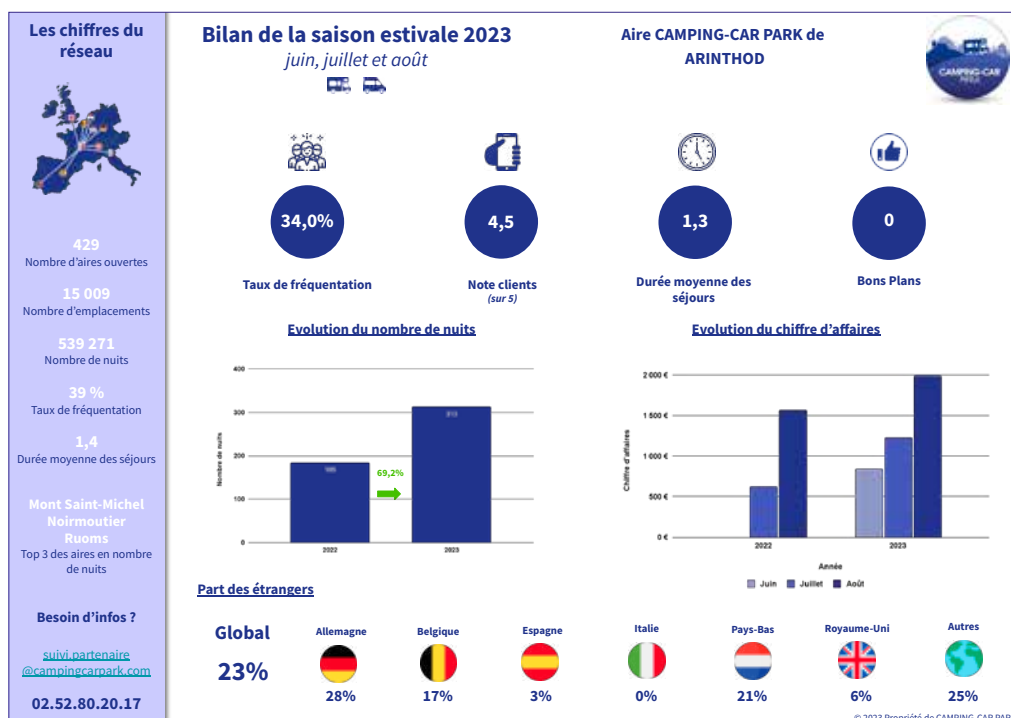


JOURS	ACTIVITES
LUNDI	Foot jeunes décembre à mars
	Athlétisme (enfants primaire et collège)
	Dessin d'observation et artistique adultes
	Tennis - entraînement libre
	Foot séniors décembre à mars
	Gymnastique adultes
	Foot séniors / vétérans
MARDI	Aquagym
	Aquagym
	Renfo - Stretch
	Randonnée (1 semaine/2)
	Ateliers le fil de la Petite Montagne
	Pétanque
	Cours enfants 6-14 ans / Initiation 2
	Gymnastique adultes
	Badminton
	Foot jeunes puis séniors - de décembre à mars
MERCREDI	Cours enfants 6-14 ans / débutants selon période
	Judo - enfants nés en 2017 et avant
	Judo - enfants nés en 2018, 2019, 2020
	Sortie cyclo
	Dessin d'observation et artistique enfants
	Foot jeunes - décembre à mars
	Cours enfants 6-14 ans - initiation 1
	Tarot
	Gymnastique adultes
	Aquagym
	Aquagym
	FITNESS
	Chorale AVEINNA
JEUDI	Aquagym
	SPORT SANTE
	Natation libre (ticket)
	Club sourire d'Automne
	Foot jeunes - de décembre à mars
	Cours adultes dès 14 ans / apprentissage
	Escalade
	Cours adultes dès 14 ans / perfectionnement
VENDREDI	Pétanque
	Randonnée (1 semaine/2)
	Cours enfants 6 - 14 ans - perfectionnement 4
	Cours enfants 6 - 14 ans - perfectionnement 3
	Foot seniors de décembre à mars
	Nageurs endurance
	Tennis - équipe hommes séniors
SAMEDI	Nageurs / 3 lignes d'eau (ticket)
	Jeunes sapeurs-pompiers
	Natation libre (ticket)
	Tennis - jeunes
	Sortie VTT Jeunes
	Sortie cyclo
	Badminton
	Foot matchs (à St Julien jusqu'en décembre)
DIMANCHE	Randonnée (1 semaine/2)
	Tennis - équipe femmes séniors
	Foot matchs (à St Julien jusqu'en décembre)

HORAIRES	LIEUX	RESPONSABLE
16h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
16h30 - 18h30	Gymnase	Aurélien 06 83 04 43 25 / Patrick 07 72 32 01 47
17h00 - 19h00	Atelier de la Tour Rue de la Poyat	Andréas SPITTELER 07 80 03 35 50
18h30 - 22h00	Gymnase	Damien RENAUD 07 72 03 35 76 - ZANNI Raphaël 06 75 76 32 65
18h30 - 20h45	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
19h00 - 20h00	Dojo	Monique SUDAN 03 84 48 01 17 / Monique LAFONT 03 84 48 04 24
20h15 - 22h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
09h30 - 10h15	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
12h30 - 14h30	Salle Sport Santé dans salle polyvalente	Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
après-midi		Martial REGIS 03 84 48 01 64
14h00 - 17h00	1 rue de la Chapelle	Myrtille BROCHOIRE 06 52 14 64 42
14h00 - 18h00	Boulodrome	Fabien CHARRIERE 06 11 94 32 09
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
18h00 - 19h00	Dojo	Monique SUDAN 03 84 48 01 17 / Monique LAFONT 03 84 48 04 24
18h30 - 22h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
13h45 - 14h30	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
14h15 - 15h30	Dojo	Aymeric RAVIER 06 76 33 75 59 / Charles BOUCHER 06 77 96 22 30
15h35 - 16h20	Dojo	Aymeric RAVIER 06 76 33 75 59 / Charles BOUCHER 06 77 96 22 30
14h00 suivant météo		Julien PEYFORT 06 84 84 82 76
14h00 - 16h00	Atelier de la Tour Rue de la Poyat	Andréas SPITTELER 07 80 03 35 50
14h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
17h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
à partir de 17h00	Salle foyer rural (Mairie)	Michel SUDAN 03 84 48 01 17
18h15 - 19h50	Gymnase	GENERGYM Jérôme VUILLEMIN 03 84 48 53 84 - Jeannine GARCIA CARNET 03 84 48 06 06
18h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
19h00 - 19h45	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
19h00 - 20h00	Salle Sport Santé dans salle polyvalente	Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
19h00 - 21h00	Salle Aveinna (Mairie)	Henri LUQUET 03 84 35 73 44 Chef de chœur M-Ch. CHARBONNIER 06 08 37 14 02
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
09h15 - 10h15	Salle Sport Santé dans salle polyvalente	Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
12h30 - 13h30	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
14h00 - 18h00	Salle Foyer Rural (Mairie)	Elyane PIRON 03. 84 48 06 42 / 06 19 29 68 98
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
17h00 - 18h00	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
17h30 - 20h30	Gymnase	Frédérique ROUSSELOT 06 89 93 46 99
18h00 - 19h00	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
14h00 - 18h00	Boulodrome	Fabien CHARRIERE 06 11 94 32 09
après-midi		Martial REGIS 03 84 48 01 64
17h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
18h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
18h30 - 20h45	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
19h00 - 20h00	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
à partir de 20h00	Gymnase	Damien RENAUD 07 72 03 35 76 - ZANNI Raphaël 06 75 76 32 65
09h00 - 10h00	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
09h30 - 12h00	Caserne des pompiers	Mélanie MASSON 06 64 05 33 76 - 03 84 48 06 51
10h00 - 12h00	Piscine intercommunale	Piscine 03 84 47 70 14 ou Terre d'Emeraude communauté 03 84 25 41 13
10h00 - 12h00	Gymnase	Damien RENAUD 07 72 03 35 76 - ZANNI Raphaël 06 75 76 32 65
9h00		Jean-Christophe PEYFORT 06 87 13 05 94
14h00		Jean-Christophe PEYFORT 06 87 13 05 94 et Julien PEYFORT 06 84 84 82 76
14h00 - 16h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
la journée		Martial REGIS 03 84 48 01 64
9h00 - 17h00	Gymnase	Damien RENAUD 07 72 03 35 76 - ZANNI Raphaël 06 75 76 32 65
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85

Camping-car Park

En 2022, la commune a repris à Terre d'Emeraude Communauté la gestion de l'aire de camping-car. Ce qui permis d'augmenter la fréquentation avec des clients toujours très satisfaits. Les retombées sur le commerce local sont importantes. Après des investissements communaux, le site a été labellisé "Camping-car Park"



Avis client - Avis client - Avis client - Avis client - Avis client - Avis client

Frederic J. / le 22 août 2023

Le vrai Jura ★★★★★

Une de mes préférée, petite aire de 10 places à 5 minutes du centre village. Propre pratique vue sur le terrain de foot un + pour les amateurs Voir à isoler un peu visuellement sur 4 emplacements Tous commerces même une pharmacie. Un fond truck pas loin avec que des produits locaux.balade jusqu'à la Pierre Enon qui vaut le coup d'œil. J'y reviendrai

Jacques O. / le 17 août 2023

La terrasse d'Arinthod ★★★★★

Vue impressionnante sur la vallée au nord de Arinthod. Je recommande cette aire. Je demande à CCP de remplacer l'arbre mort et de mettre un embout au robinet d'eau froide.

Benoit W. / le 15 août 2023

Petit aire très calme ★★★★★

Petit aire très calme en sortie de village. Parfait pour se reposer lors de nos vacances à travers le Jura.

Anglais

Pacifique ★★★★★

Beau site face aux terrains de football, village calme avec un bon supermarché (laverie à l'extérieur). Joli

Allemand

beaucoup d'espace ★★★★★

Juste à la sortie du village, le parking offre des emplacements spacieux. C'est très calme et tout a fonctionné. Délicieuse boulangerie du village.

Doris D. / le 21 sept. 2024 / Client depuis 2 ans 16 étapes chez CAMPING-CAR-PARK

Super ★★★★★

Très belle aire avec une partie de pelouse, séparée par de petites haies, mais malheureusement les gens avec des chiens ne ramassent pas, moi j'en ai deux et j'aime me retrouver sur ce genre d'aire puisque dans les campings je paie pour mes deux chiens. Alors s'il vous plaît se n'est pas difficile de faire un peu d'exercice pour ramasser. Merci CC park pour cette aire très bien pensée.

LES ESPACES FRANCE SERVICES

Les espaces France services sont une réponse voulue par l'État pour offrir un service public de proximité au cœur des territoires. Ils offrent aux usagers un panel de démarches pouvant être accompagnées par des conseillers France services formés et épaulés dans leurs missions par les représentants locaux des partenaires nationaux ayant contractualisé avec l'État.

Ainsi, le réseau des 25 France services du Jura, permettant à tout Jurassien de disposer d'un espace à moins de 20 minutes de chez lui, vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives, par exemple :

- La pré-demande pour l'établissement d'une carte d'identité, passeport ou d'un permis de conduire ;
- une aide pour les impôts ;

- une demande d'aide (allocation logement, RSA...) ;
- une préparation d'un dossier retraite ;
- Etc.

Les conseillers

France services peuvent :

- vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne ;
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ;
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

Les partenaires nationaux sont :

- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ;
- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ;
- L'Assurance Retraite (CARSAT) ;
- Le Chèque Énergie ;
- L'Assurance Maladie (CPAM) ;
- Les Finances Publiques (DGFiP) ;
- France Travail (ex Pole Emploi) ;
- La Justice (CDAD) ;
- La Poste (pour l'identité numérique) ;
- Ma Prime Adapt' (programme France Rénov') ;
- Ma Prime Rénov' (programme France Rénov') ;
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA).



France Services
Proche de vous au quotidien

15 rue des Tilleuls - 39240 ARINTHOD

Contacts : 03 84 48 75 86 / 06 70 92 45 23

Email : efs-arinthod@terredemeraude.fr



Information Urbanisme



*Vous envisagez une construction, une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, nouvelle ouverture, toiture, construction d'un appenti), une installation de clôture...,
un permis de construire ou une demande préalable peut être nécessaire suivant le cas.*

***Avant de démarrer votre projet,**
consulter systématiquement les services de la mairie,
car les prescriptions peuvent être différentes suivant le zonage de la commune :
centre bourg, ancien, lotissement,...*



Carte d'identité et passeport



Seul le site officiel

<https://ants.gouv.fr/>

est gratuit.

Carte d'identité

- Une première demande ou le renouvellement de la **carte d'identité** est **gratuit** sauf en cas de perte ou de vol.

Lors de votre pré-demande, vous rendre exclusivement sur le site **<https://ants.gouv.fr/>**

En cas de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25€ vous sera demandé.

Passeport

- Pour une première demande ou le renouvellement du **passeport**, rendez-vous également sur le site **<https://ants.gouv.fr/>**, il vous sera demandé seulement

un timbre fiscal d'un montant différent selon votre âge.

- **86€** pour une personne + de 18 ans / pour 10 ans

- **42€** pour une personne de 15 à 18 ans / pour 5 ans

- **17€** pour une personne de moins de 15 ans / pour 5 ans

PATRIMOINE ET HISTOIRE

Croix de Chisséria

Monsieur Jean MICHEL est l'auteur de recherches originales sur un petit patrimoine régional méconnu : les croix de mission et de dévotion en fer forgé des plateaux du Jura.

Il en a repéré 3 particulièrement remarquables dans le village de Chisséria :

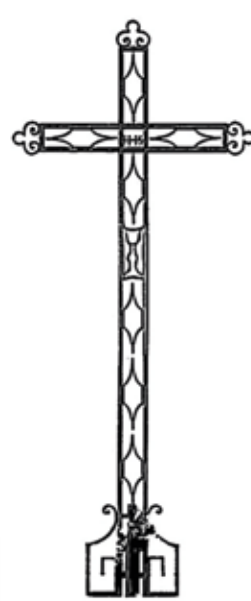
• La croix BAYET



• La croix famille CARNET



• La croix MICHOLET



Pour plus de détails sur ce patrimoine, rendez-vous sur le site de la commune :
<https://www.mairiearinthod.fr> - Rubrique « Découvrir Arinthod »

La rue de la Vy des pelans

La rue de la Vy des pelans débute au carrefour de la rue de la combe, de la rue du vieux-faubourg et de la rue du faubourg, se prolonge jusqu'au gymnase et la piscine et permet de rejoindre la D3 (route de Saint Julien sur Suran).



Vy est un toponyme des pays de langue d'oïl, issu du latin vicus ; c'est un mot régional vielli du Jura signifiant voie.

Le terme pelans, qui vient du verbe peler, désignait les écorces d'arbre enlevée des troncs par larges fragments en vue d'usages industriels notamment pour les sapins, les épicéas et les mélèzes, fabriquer des tavaillons (tuiles en bois) destinés autrefois, en régions montagnardes, à recouvrir à faible coût les toitures.

Les pelans pouvaient aussi être à la fois source de chaleur et matière première pour les constructions modestes.



Les écorces de chêne pouvaient, peut-être, également servir à la fabrication du tan, cette poudre grossière utilisée pour tanner les peaux et les transformer en cuirs.

Le frelon asiatique

Une dizaine de nids ont été repérés et détruits en octobre sur le territoire.



Vous pouvez participer à sa destruction.

Dès la **mi-février** jusqu'à fin mai et **dès le 15 août** jusqu'à la mi-novembre.

Il suffit de prendre une bouteille en plastique (type jus d'orange, eau minérale, etc..) de percer 3 ou 4 trous de 8 mm de diamètre, y ajouter un mélange de 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de sirop de cassis, grenadine ou fraise.

Une colonie peut attaquer si elle est dérangée et les piqûres peuvent être mortelles

C'est un **fléau pour la biodiversité**, les frelons se nourrissent d'insectes (mouches, guêpes, papillons, libellules, abeilles). Un seul individu consomme 2 000 insectes par an. Sa source de nourriture principale est les abeilles en faisant du vol stationnaire devant les ruches pour les attraper quand elles sortent de la ruche. C'est un **fléau** pour les apiculteurs, 6 frelons peuvent décimer une ruche.

Les nids se repèrent à la chute des feuilles, ils sont souvent perchés à une dizaine de mètres, un équipement spécifique est nécessaire pour les détruire.

La destruction est la charge du propriétaire de l'arbre contenant le nid pour 150€ à 180€.



**1 frelon pris
= un nid détruit par anticipation.**

Un geste de quelques dizaines de centimes pour la biodiversité qui peut vous éviter une grosse dépense pour détruire un nid.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Le 21 février 2024 : Noé GIROD

Le 22 avril 2024 : Solane GROS SEBBAN

Le 8 mai 2024 : Bianca VUITTON

Le 2 juillet 2024 : Selim YASAR

Le 20 août 2024 : Arthur MEYNET

Le 04 octobre 2024 : Perla-Diamanté CHERUELE

Le 11 octobre 2024 : Ethan CHARRIERE

MARIAGES

Le 2 décembre 2023 : Aziz UYSAL et Eda DEMIR

Le 26 octobre 2024 : Mevlüt GUNDOGDU et Meral-Sevda ÖZTÜRK

Le 9 novembre 2024 : Kevin KILIC et Jessica PEREIRA

DÉCÈS

Le 09 décembre 2023 : Bernadette PIGANEAU née COMMERE (76 ans)

Le 12 décembre 2023 : Henri JACQUEMET (81 ans)

Le 31 décembre 2023 : Pierre GENOD (93 ans)

Le 6 février 2024 : Joëlle TRECUL née STEMPLER (73 ans)

Le 27 février 2024 : Liliane COQUELIN née PLAIDEUR (89 ans)

Le 5 mars 2024 : Madeleine STALDER née GADIOLET-GIRARD (92 ans)

Le 12 mars 2024 : Bernard BAYET (83 ans)

Le 13 mars 2024 : André COMTE (91 ans)

Le 18 mars 2024 : Laurent COURTAUX (54 ans)

Le 4 avril 2024 : Maurice DEPRES (94 ans)

Le 21 avril 2024 : André PAGET (90 ans)

Le 23 avril 2024 : Noël POLY (97 ans)

Le 16 mai 2024 : Jean-Pierre LAURENT (75 ans)

Le 31 mai 2024 : Jeanne LAFAY née BROCHET (93 ans)

Le 14 juin 2024 : Alain BAYET (80 ans)

Le 18 juin 2024 : Josette FRELIN née MARCHON (72 ans)

Le 20 juin 2024 : Odette BRIDE née CLERC (91 ans)

Le 3 août 2024 : Guy FONTANEZ (68 ans)

Le 24 août 2024 : Gabriel DIAS FERNANDES (48 ans)

Le 25 août 2024 : Daniel JACOTIN (83 ans)

Le 11 octobre 2024 : Jeanne MARGUILLIER née CHARRIERE (101 ans)

Le 26 octobre 2024 : Adeline Georgette HARDOT née MARCHON (99 ans)

Le 22 novembre 2024 : Augustine ROUX née MICHOU (96 ans)

ASSOCIATIONS DIVERSES D'ARINTHOD (39240)

Foyer Rural

Président : Denis RENAUD
06 83 22 72 02

Associations Sportives

Judo club Arinthod St-Julien

Président : Aymeric RAVIER
06 76 33 15 59

Club Spéléo

Président : Pierre DOUBEY
03 84 48 07 31

Gymnastique Adultes

Monique LAFONT / Monique SUDAN
03 84 48 04 24 / 03 84 48 01 17

Section Cycliste

Président : J-Christophe PEYFORT
03 84 47 57 47

Section Badminton

Présidente : Carole FIGUET
06 71 10 97 41

Tennis Club de la Petite

Montagne

Damien RENAUD / Raphaël ZANNI
07 72 03 35 76 / 07 73 76 32 65

Randonneurs de la Petite

Montagne

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

Section escalade

Présidente : Frédérique ROUSSELOT
06 89 93 46 99

Association Services et Forme

Animatrice : Saba BOTTEX
07 72 25 05 27

Société de Football

Président : Nicolas CALLAND
06 30 09 36 85

Société de Boules

Président : Fabien CHARRIERE
06 11 94 32 09

Athlétisme (enfants primaire et collège)

Aurélien / Patrick
06 83 04 43 25 / 07 72 32 01 47

GENERGYM+

Président : Jérôme VUILLEMIN
03 84 48 06 06

Chasse Arinthod

Président : Jean-Michel GROS
07 88 23 26 14

Chasse Chisséria

Président : Nicolas FORT
06 52 40 79 39

Pêche : AAPPMA

Président : Michel FREVILLE
04 74 76 88 14

Associations Culturelles

Section cinéma

Président : Gilles ESPASA
06 19 77 00 82

Chorale "l'Aveinna"

Président : Henri LUQUET
03 84 35 73 44

Chef de chœur :

Marie-Christine CHARBONNIER
06 08 37 14 02

Travailleurs Turcs

Président : Ziya GORMEZ
03 84 48 59 38

Association des Croqueurs de Pommes

Président : Jacques CALLAND
03 84 48 05 97

Les Etal'acteurs

Membre : Ophélie SEBBAN
06 25 05 22 74

Association Jeanne d'Arc

Président : Guy DUPUIS
03 84 48 55 90

Les Amis de l'Orgue

Président : Paul GUILLOT
04 74 76 80 78

Musique au paradis

Président : Dagoberto LINHARES
03 84 48 00 27

Les outils d'autrefois

Président : Guy DUPUIS
03 84 48 55 90

Club tarot

Responsable : Michel SUDAN
03 84 48 01 17

Sourire d'automne

Présidente : Elyane PIRON
03 84 48 06 42 / 06 19 29 68 98

Association « Aller à l'école : Espoir à Kisangani »

Président : Jacques POULET
03 84 35 72 42 / 06 30 24 00 35

Santé / Social

Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Mélanie MASSON
03 84 48 06 51

Donneurs de Sang

Président : Jacques RAVIER
03 84 48 03 25

Association Entraide

Présidente : Josiane ROTA
03 84 44 22 95

Croix Rouge

Responsable : Kay PHILPOTT
03 84 35 51 89

ADMR

03 84 48 59 74
FNATH

Président : Pascal HARLAUT
03 84 48 41 18

Le Fil de la Petite Montagne

Présidente : Myrtille BROCHIORE
06 52 14 64 42

La Joie de Vivre

Présidente : Albine COMTE
03 84 35 18 18

Secours catholique

Responsable : Blandine CAULE
06 45 19 40 29

Souvenir

Anciens d'Afrique du Nord

Président : Philippe JANOD
03 84 48 00 18

Souvenir Français

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

INFOS PRATIQUES

SANTÉ / SOCIAL

CABINET MÉDICAL

Docteur Pierre GAILLARD 03 84 48 00 14

MÉDECIN DE GARDE

3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du sam. 12h au lun. 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

CABINET DES INFIRMIÈRES

Noélie BOUILLLOUX 03 84 48 01 03

CABINET DENTAIRE

Docteur Lipsa VASILICA 03 84 48 07 97

DENTISTE DE GARDE

3966

Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h

OSTÉOPATHE

Jeewan ROFFAT 07 68 28 71 15

KINÉSITHÉRAPEUTES

Pierre GIRO 09 71 27 93 52 / 06 51 03 95 02

Clément FRANSOLET 09 71 27 93 52

Cristina ALBERT-MONTALS 09 71 27 93 52

Bernard GRANDMOUGIN 07 86 91 91 16

PSYCHOLOGUE

Laurie MACHURAU 07 57 87 70 75

ORTHOPHONISTE

Mélanie FROISSARD 06 68 62 40 99

SAGE FEMME

Christelle PELTIER 06 46 26 13 88

ESTHÉTICIENNE-ENERGÉTICIENNE

Audrey LOMBARDET 06 48 51 24 22

PRATICIENNE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE

HANAMI - Aurélie TISSOT 06 34 55 35 45

PHARMACIE VUILLEMEY

ADMR 03 84 48 01 21

03 84 48 59 74

URGENCES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

ZONE BLANCHE 112

AUTRES SERVICES

MAIRIE

03 84 48 00 67

contact@mairiearinthod.fr

Service urbanisme urbanisme@mairiearinthod.fr

www.mairiearinthod.fr

Lun., mar. et jeu. : 8h30-12h / 13h30-18h

Ven. : 8h30-12h / 13h30-17h30 - Mer. : 8h30-12h

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE

03 84 25 41 13

MAISON FRANCE SERVICES

03 84 48 75 86 ou 06 70 92 45 23

msap@petitmontagne.fr

Lundi Mardi 8h30-12h00 / 13h00-17h30

Mercredi 8h00-12h30

Jeudi 8h30-12h30 / 13h30-18h00

Vendredi 8h00-12h00

SYNDICAT A LA CARTE / SERVICE DES EAUX

03 84 48 07 15

arinthod.syndicat@orange.fr

Mardi 8h00-12h

LA POSTE 03 84 48 00 29

Du lun. au ven. 9h-12h

MÉDIATHÈQUE 03 84 48 82 61

Mar. : 9h30-12h30 / 15h-18h

Mer. et ven. : 9h30-12h30 / 14h-18h

Sam. : 9h30-13h30

NOTAIRE MAÎTRE MEYNIAL DESMARE

03 84 48 00 06

DÉCHETTERIE 03 84 48 50 33

Mer. : 13h30-16h30 / Jeu. Ven. Sam : 9h-12h

RECYCLERIE 07 49 32 07 15

Mar. 9h-12h - Mer. 14h-17h - Sam. 9h-12h / 13h30-16h30

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES :

Bacs gris et bleus :

le mercredi des semaines impaires à partir de 5h

ÉCOLE MATERNELLE 03 84 48 07 72

ÉCOLE PRIMAIRE 03 84 48 07 71

COLLÈGE BICHAT 03 84 48 00 41

CENTRE DE LOISIRS 03 84 48 05 55

(Période scolaire et vacances)

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 7h00 - 18h30 - Vendredi : 7h00 - 18h00

MICRO CRÈCHE ABRAPA ENFANCE

07 85 16 07 07 / 03 84 45 00 45

EHPAD ARINTHOD 03 84 35 18 18

TAXI "LA PIERRE ENON" 03 84 48 59 88

BG TAXI 06 20 54 16 36